



LA NUIT LA PLUS LONGUE

Mise en scène de SUD, réalisé par les agents de nuit contractuel et fonctionnaires des Centres de tri.

▪ Depuis 8 mois **SUD** a pris ses responsabilités en appelant nationalement le personnel des brigades de nuit à la grève d'abord dans les Centres de tri puis dans les Plates Formes Colis. La forme d'action choisie est de 1 heure de grève toutes les nuits pour le personnel contractuel et 24h dans la nuit du vendredi au samedi pour le personnel fonctionnaire. Seules quelques section syndicales locales ou départementale FO ou CGT, ont soutenue avec **SUD** les revendications des agents de nuit. Dans les **Bouches du Rhône** seul **SUD** a mené cette lutte et souvent à contre courant d'autres organisations syndicales opposées à la grève d'une heure. Les agents contractuels, se sont saisis de cette forme d'action et ont su imposer à la **DGP** l'heure de grève, alors qu'elle avait toujours refuser d'appliquer ce droit du travail.

SUD n'a pas signé l'accord sur les régimes de nuit proposé par La Poste !

▪ Même si grâce à la lutte des nuiteux des Centres de tri, cet accord comporte quelques avancées non négligeables :



⇒ L'heure de nuit est passée de 1,22 à 1,50 €uros (Elle n'avait pas bougé depuis 1999) avec une sur majoration de 0,50 €uros de l'heure de nuit de 0h00 à 6h00, pour les brigades prenant leurs services entre 21h30 et 4 heures ce qui porte l'heure de nuit à 2 euros pour ces brigades.

▪ Cet accord ne répond pas aux revendications du personnel :

- ⇒ Heures de nuit à 3 euros.
- ⇒ Suppression des brigades atypiques.
- ⇒ Comblement des 2 nuits sur 4.
- ⇒ Prise en compte de la pénibilité.
- ⇒ Prime de technicité.
- ⇒ Bonifications retraites pour pouvoir partir à 55 ans à taux plein.
- ⇒ 2.1 pour tous et son équivalence en grade de reclassement en Centre de tri.



C'est un accord ultra minoritaire

La Poste profite des adeptes du stylo 4 couleurs : L'UNSA et la CGC pour faire valider cet accord.

A SUD, nous préférons un syndicalisme de lutte qui porte les revendications du personnel !

Après la consultation des personnels, la lutte continue !

▪ La fédération **SUD** a organisé une consultation des personnels du 8 au 20 juin 2007 sur 53 établissements sur les suites à donner au conflit. Sur les 53 établissements, 33 sont pour continuer le mouvement, 17 pour suspendre le mouvement et 3 indécis. Sur les 3311 votants, 58% des personnels souhaitent la poursuite du mouvement et 42% souhaite une suspension.

La fédération SUD prend acte de ce vote et dépose les préavis de grève nécessaires à la poursuite de la mobilisation.



SUD prendra contact avec les autres fédérations syndicales pour examiner les conditions d'une lutte unitaire qui a fait défaut jusqu'à présent pour faire aboutir les revendications du personnel.